Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 056-215600719-20260521-2026_031-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
CANTON DE MOREAC

Guéhenno
Commune du patrimoine rural de Bretagne

[2026-031] LOCATION D'UN LOCAL COMMERCIAL 16 RUE NATIONALE (ANCIENNE BIBLIOTHEQUE)

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix heures trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-11 du Code général des collectivités territoriales.

Date de convocation du Conseil municipal : le 15 mai 2026.

Présents : Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD, Virginie CAILLOT, Brigitte ÉTHORÉ, Erwann GRANDIN, Christiane JOUBIOUX, Konstantina KYRIAKI, Denise LE MER, Michel LE MERCIER, Isabelle MARTIN.
Excusés : Yannick GUEGAN (donne pouvoir à Erwann GRANDIN), Anthony LE CORFF (donne pouvoir à Konstantina KYRIAKI), Olivier PARCOLLET (donne pouvoir à Michel LE MERCIER), Julien KERVEADOU et Pauline GUILLON.
Absent : Jean-Philippe GUEGUEN.

Effectif	Présents	Quorum	Pouvoir	Votants
15	9	8	3	12

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Erwann GRANDIN.

Madame Konstantina KYRIAKI quitte la salle.

Vu la vacance du commerce situé 16 rue nationale (ancienne bibliothèque),

Vu l'avis de la commission activités économiques du 13 mai 2026,

Vu la délibération du 5 mars 2026 fixant un loyer à 250€ TTC mensuels,

Candidature 1	Candidature 2	Candidature 3
Konstantina KYRIAKI : couturière, boutique Multi services, dépôt vente	Michel ROGE : sculpteur, peintre, espace de travail et d'exposition	Montasser BOUDHINA : épicerie

Monsieur Erwann GRANDIN précise que la commission vie économique est favorable à la candidature de Madame Konstantina KYRIAKI, une étude de marché a été réalisée et elle est déjà implantée sur la commune avec une clientèle. Concernant le sculpteur il est proposé de le rediriger vers l'atelier La salamandre pour exposer ses œuvres, concernant l'épicerie le projet n'est pas viable pour un couple et le commerce Bar Bak fait déjà épicerie.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 056-215600719-20260521-2026_031-DE

La commission vie économique propose également de candidater pour ce local au dispositif Made In Local qui vise à encourager l'implantation de commerçant. Pour cela elle propose un premier loyer gratuit, puis un loyer à 200€ TTC pendant 6 mois et ensuite 250€ TTC.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

- valide la candidature de Konstantina KYRIAKI ;
- valide le loyer pour l'ancienne bibliothèque 1er mois gratuit, 6 mois à 200€, et ensuite 250€ TTC ;
- autorise Madame le Maire à signer le futur bail commercial à intervenir entre la Commune et Konstantina KYRIAKI dont les frais seront à la charge du locataire

Pour	**10**
Contre	/
Abstention	/
Non-votant	/

Le Maire de Guéhenno,
Mme Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD

Commune de Guéhenno
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le secrétaire de séance,
M Erwann GRANDIN